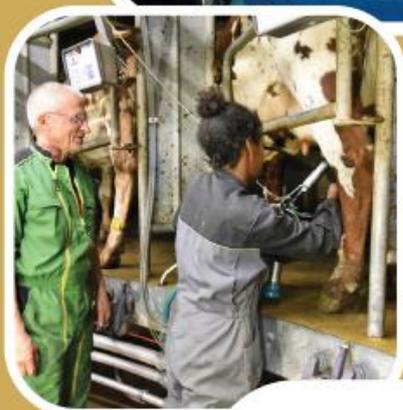


CFA - MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

FOUGEROLLES



TECHNICIEN ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE

Titre de niveau 4,
donne la capacité agricole

PORTES OUVERTES

2026 :

31 Janvier &

7 mars

de 9h00 à 17h00

CFA - MFR FOUGEROLLES

54, Blanzey - 70220 FOUGEROLLES

Tél.: 03.84.49.12.94

Mail : mfr.fougerolles@mfr.asso.fr

www.mfr-fougerolles.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
CFA et MFR de Fougerolles

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION
Etablissement privé
sous contrat
avec l'Etat



Technicien Entrepreneur en Agriculture

Titre de niveau 4, donne la capacité agricole

FORMATION

En apprentissage, en 1 ou 2 ans
ou stagiaire de la formation continue en 1 an

DATE, DURÉE ET LIEU

- Dates : de septembre 2026 à juin 2027/ 2028
- Durée :
 - 1 ou 2 ans de formation selon le niveau d'études acquis et compétences professionnelles
 - 16 semaines par an en centre de formation, de septembre à juin
 - 21 semaines de stage ou 34 en apprentissage (dont 5 semaines de congés payés).
 - Rythme d'alternance
- Statut : apprenti ou stagiaire de la formation continue
- Lieu de formation : MFR-CFA FOUGEROLLES
- RNCP 37612
- Date d'échéance de l'enregistrement : 31-05-2028

COÛT PAR PARTICIPANT

- Frais de formation pris en charge pour les apprentis.
- Stagiaires: contactez le secrétariat :
Par téléphone : 03.84.49.12.94
ou par mail : mfr.fougerolles@mfr.asso.fr

Frais d'inscription aux examens : 26€

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- +/- 15 participants
- Formation pour adultes
- Porteurs de projet

RESPONSABLE DE LA FORMATION

- Monsieur KONNE Baptiste

EMPLOIS ET DÉBOUCHÉS

- Installation agricole avec la DJA
- Salarié qualifié agricole
- Salarié para-agricole

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

- Demi-pension
- Internat

QR CODES A SCANNER AVEC VOTRE TÉLÉPHONE !



MFR Fougerolles @mfr.fougerolles www.mfr-fougerolles.fr

CONDITIONS D'ADMISSION

Diplôme de niveau 3 et 6 mois d'expérience professionnelle, de préférence agricole. Lors d'un entretien préalable à l'entrée en formation, le candidat devra justifier de sa motivation et d'un projet professionnel en lien avec le titre visé.

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation se déroule en alternance, pour partie au Centre de Formation : apports théoriques par les formateurs, travail personnel du stagiaire sur son projet, intervenants professionnels extérieurs, visites d'entreprises.

L'autre partie de la formation se déroule en entreprise sous la forme de stage pratique ou apprentissage durant lequel le stagiaire ou apprenti doit se familiariser avec les gestes pratiques et la réalité de la gestion quotidienne d'une entreprise agricole.

OBJECTIFS

- Préparer à la vie professionnelle
- Augmenter le niveau de compétences des apprenants
- Acquérir, entretenir et perfectionner les connaissances des apprenants
- Obtenir le Titre de "Technicien Entrepreneur en Agriculture"
- Préparer à l'installation agricole

MODALITÉS D'ACQUISITION

Obtention de l'examen : épreuves terminales pour chacun des 3 blocs de compétences, comprenant des épreuves écrites : dossier à rédiger ou cas pratique de gestion et des épreuves orales de soutenance.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Accompagnement individualisé
- Visites et interventions professionnelles
- Projets d'actions professionnelles
- Partenariat avec les OPA
- Adaptation des contenus aux projets des apprenants
- Approfondissement des productions spécifiques : filières (Comté, Gruyère IGP, Emmental Grand Cru), Agriculture Biologique....

SUIVI DE L'ACTION

- Lien entre le lieu d'apprentissage et la MFR ; carnet d'alternance ; visites d'apprentissage ; liens avec les maîtres d'apprentissage (ou de stage)
- De nombreuses visites professionnelles, des projets d'actions professionnelles, partenariat avec les Organismes Professionnels Agricoles
- Suivi particulier de chaque apprenti, soutien et aide individualisés

POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSa ACSE (Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole)
- BTSa TC (Technico-Commercial)
- Certificat de spécialisation en élevage laitier
- Certificat de spécialisation en agriculture biologique...

CONTENU

Enseignements techniques et professionnels : approche globale de l'entreprise agricole (AGEA), comptabilité et gestion agricole, zootechnie, écologie, droit des entreprises, phytotechnie, agronomie etc. modulable selon les besoins et demandes.

Taux de réussite
sur les 5 dernières
promotions :
84 %

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Formation par alternance
CFA et MFR de Fougerolles

Taux d'interruption : **7%**

Taux d'insertion : **100 %**

1. Intitulé du certificat (Dans la langue d'origine)

Technicien entrepreneur en agriculture

2. Traduction de l'intitulé du certificat (Le cas échéant. Cette traduction est dépourvue de toute valeur légale)

3. Eléments de compétences acquis

Bloc de compétence n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

- Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale
- Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies
- Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole
- Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de la ou des productions de l'atelier agricole

Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

- Raisonner le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux
- Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production ou de transformation agricole
- Mettre en œuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal
- Participer à des animations ou des événements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole
- Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole
- Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de

Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire l'atelier agricole

- Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant
- Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions du travail de qualité et respectant la législation en vigueur
- Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement
- Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité
- Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité.
- Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole

4. Secteurs d'activité et/ou types d'emplois accessibles par le détenteur du certificat

Secteurs d'activité :

Le Technicien Entrepreneur en Agriculture exerce son activité principalement au sein :

- des exploitations agricoles individuelles ou sociétaires pilotées
- des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices.
- des Entreprises de Travaux Agricoles (ETA)
- des services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier ou de croissance...

Type d'emploi accessibles :

- Technicien agricole
- Chef d'entreprise/exploitation agricole
- Salarié agricole qualifié ou hautement qualifié (/Aide-familial)
- Responsable de production ou d'atelier de production agricole
- Conjoint-collaborateur
- Salarié d'un service de remplacement des agriculteurs
- Technicien dans les coopératives, le négoce agricole ou les services de contrôle technique.

Code(s) ROME :

A1414 - Horticulture et maraîchage
 A1416 - Polyculture, élevage
 A1101 - Conduite d'engins agricoles et forestiers
 A1302 - Contrôle et diagnostic technique en agriculture
 A1405 - Arboriculture et viticulture

Références juridiques des réglementations d'activité :

Le titre à visée professionnelle confère l'acquisition de la capacité professionnelle agricole pour s'installer avec ou sans les aides (*arrêté du 18 février 2022* fixant la liste des diplômes, titres et certificats permettant de satisfaire à la condition de diplôme de la capacité professionnelle prévue à l'article L. 330-1 du code rural et de la pêche maritime et conférant la capacité professionnelle prévue à l'article L. 331-2 du même code , [JORF n°0051 du 2 mars 2022](#)).

5. Base officielle du certificat

Organisme(s) certificateur(s)

Nom légal certificateur(s) :

UNION NAT MAISON FAMIL RURAL EDUC ORIENT

Système de notation / conditions d'octroi

Modalités d'évaluation :

Bloc 1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité

Une évaluation pratique par un professionnel - épreuve individuelle

Une évaluation écrite et orale par un jury de professionnels pratique explicitée) - épreuve individuelle

Bloc 2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

Un dossier technique et commercial évalué à l'écrit puis une présentation orale devant des professionnels - Epreuve individuelle

Présentation d'une animation ou d'un événement organisé sur le territoire - Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

Bloc 3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire

Réalisation d'un dossier de présentation et d'une problématique ressources humaines - Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

A partir d'une situation présentée (dossier + visite + échange avec l'exploitant) formulation d'un diagnostic et préconisations - Evaluation écrite par un jury de professionnels. Epreuve individuelle.

Dossier développement d'une entreprise existante ou en projet - Evaluation du dossier écrit et soutenance orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle.

Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par correspondance :

La certification peut être obtenue :

- à l'issue d'une session de jury de certification visant le titre à visée professionnel complet ;
- par capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences certifiés, obtenus soit par la voie de la formation ou par la VAE ;
- par cumul d'équivalences et de blocs de compétences certifiés.

Niveau (national ou européen) du certificat

Niveau national (Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles) : Niveau 4
 Niveau du Cadre européen des certifications (CEC) : Niveau 4

Autorité responsable de l'habilitation du certificat

France compétences
 6 rue du Général Audran 92400 Courbevoie

Accès au niveau suivant d'éducation / de formation
Accords internationaux de reconnaissance des qualifications
Base légale

Date de décision d'enregistrement : 31/05/2023
 Durée de l'enregistrement : 5 ans
 Date d'échéance de l'enregistrement : 31/05/2028

6. Modes d'accès à la certification officiellement reconnus

Après un parcours de formation continue	Oui
Par candidature individuelle	Non
En contrat de professionnalisation	Oui
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	Non
En contrat d'apprentissage	Oui
Par expérience	Oui

7. Information complémentaire
Niveau d'entrée requis (Le cas échéant)

Le candidat doit être titulaire d'un niveau 3 et disposer d'une expérience professionnelle de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois **ou** avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Tout autre profil sera soumis à la commission de dérogation.

Pour toute information complémentaire, notamment sur le système national de qualifications :

<https://www.francecompetences.fr>

Centre national Europass

<https://agence.erasmusplus.fr/programme-erasmus/outils/europass>

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION TECHNICIEN(NE) ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un référentiel d'activités qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un référentiel de compétences qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un référentiel d'évaluation qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

Le titre à finalité professionnelle de « Technicien(ne) Entrepreneur en Agriculture » est structuré en trois blocs de compétences :

- Bloc de compétences n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité
- Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole
- Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire

L'accès à cette certification est possible par la voie de la formation et/ou par celle de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

La certification peut être obtenue :

- à l'issue d'une session de jury de certification visant le titre à visée professionnel complet ;
- par capitalisation de l'ensemble des blocs de compétences certifiés, obtenus soit par la voie de la formation ou par la VAE ;
- par cumul d'équivalences et de blocs de compétences certifiés.

Les candidats en situation de handicap qui en font la demande, peuvent bénéficier d'aménagement des épreuves d'évaluation.

REFERENTIELS D'ACTIVITES, DE COMPETENCES ET D'EVALUATION
TECHNICIEN(NE) ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE

REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	REFERENTIEL D'EVALUATION définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 : Conduire un atelier de production agricole dans une perspective de durabilité			
<p>A 1.1 - Préparer ses interventions sur l'entreprise agricole Prendre connaissance ou définir le travail à effectuer Planifier le travail en équipe en intégrant la dimension environnementale (météo, restriction, ...) et les éventuels aménagements relatifs à une (ou des) situation(s) de handicap Préparer et vérifier le matériel et les fournitures S'équiper pour intervenir en sécurité</p>	<p>C 1.1 - Organiser ses interventions pour assurer la conduite technique d'un ou des ateliers de production agricole en intégrant les règles d'hygiène et de sécurité et la dimension environnementale</p>	<p><u>Mise en situation "Conduite technique"</u> : Cette évaluation consiste en une réalisation pratique d'une séquence d'opérations de production agricole en milieu professionnel. Modalité : Evaluation pratique par un professionnel - épreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat réalise les gestes techniques nécessaires à la conduite de la production</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat prépare et organise son travail en amont de son intervention - Il respecte les règles d'hygiène et de sécurité en utilisant le matériel adapté et en assurant son entretien - Il réalise les gestes techniques adaptés à la situation - Il adapte son intervention aux aléas rencontrés le cas échéant
<p>A 1.2 - Assurer la mise en œuvre de la production agricole Réaliser les différentes opérations de production, seul ou en lien avec d'autres intervenants en s'appuyant notamment sur les nouvelles technologies Réaliser l'entretien courant, la maintenance ou le dépannage des matériels et équipements en utilisant le cas échéant, les nouvelles technologies Identifier les acteurs du réseau territorial et professionnel et collaborer avec les partenaires (autres agriculteurs, vétérinaire, fournisseurs, CUMA, ...)</p>	<p>C 1.2a - Assurer la conduite technique de l'atelier agricole pour garantir une production performante et durable en respectant les règles d'hygiène et de sécurité et en s'appuyant sur les nouvelles technologies</p> <p>C 1.2b - Adapter son intervention aux aléas de l'environnement de travail en utilisant les outils d'aide à la décision (physique, géographique et météorologique ...) et/ou en mobilisant des partenaires pour maintenir l'activité de production agricole</p>	<p><u>Pratiques explicitées</u> qui comprend : - la rédaction de fiches pratiques décrivant et analysant des activités réalisées en milieu professionnel agricole (a minima 3) Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle +</p> <p>- L'explicitation des activités présentées sur les fiches et des adaptations mises en place suite aux aléas rencontrés. Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - épreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat analyse et adapte sa pratique professionnelle au contexte.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat contextualise son intervention - Il organise et séquence son travail - Il adapte son intervention aux aléas rencontrés en prenant les décisions adéquates - Il fournit les données significatives pour évaluer la performance de l'activité - Il interprète ces données en les comparant à quelques références - Il aborde les variations des coûts et des prix
<p>A 1.3 - Suivre et évaluer la conduite technique de l'atelier agricole Saisir les données de suivi technique de la production Renseigner les documents de traçabilité de la production Evaluer les résultats techniques de l'atelier production à partir d'indicateurs, de ratios Evaluer l'efficacité de son intervention Repérer les coûts et les prix des intrants et des produits ainsi que leurs critères de variation</p>	<p>C 1.3 - Enregistrer, lire et interpréter des données à partir de standards de production agricole pour ajuster ses interventions et optimiser les résultats de la ou des productions de l'atelier agricole</p>		

Bloc de compétences n°2 : Piloter et développer un atelier de production ou de transformation agricole

<p>A 2.1 - Concevoir le système de production agricole Choisir et définir les objectifs et les modalités de production Evaluer les besoins en espace (foncier, surface, organisation de l'espace,...) Evaluer les besoins en matériels et fournitures Evaluer les besoins en main-d'œuvre</p>	<p>C 2.1 - Raisonner le/les itinéraires techniques pour atteindre les objectifs de production en tenant compte des possibilités de l'exploitation agricole, du cadre réglementaire en vigueur et des enjeux environnementaux</p>	<p><u>Dossier technique et commercial</u> qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en prenant appui sur un atelier de production ou de transformation agricole (en projet de création ou existant) choisi par le candidat, la réalisation d'un dossier écrit présentant les caractéristiques techniques et la stratégie commerciale de l'atelier. <p>Modalité : Evaluation de la production écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle</p> <p>+ - La présentation orale du dossier technique et commercial.</p> <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - épreuve Individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat présente un itinéraire technique et explique et argumente sa stratégie commerciale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat décrit ses choix techniques et les justifie - Il présente une étude de marché et/ou de filière en lien avec la production retenue - Il propose des axes de développement réalistes - Il décrit sa stratégie commerciale et justifie ses choix en matière de distribution et commercialisation
<p>A 2.2 - Elaborer et mettre en œuvre une stratégie de commercialisation et de distribution Identifier la concurrence, les différents types de circuits de distribution et situer son offre Définir une politique commerciale et la mettre en œuvre avec les clients Assurer une veille commerciale et analyser l'évolution du contexte concurrentiel et sociétal Adapter la stratégie commerciale de l'entreprise au contexte et à son évolution Acheter et négocier avec les fournisseurs</p>	<p>C 2.2a - Réaliser une étude de marché et/ou de filière pour définir une stratégie de développement en tenant compte de l'environnement de l'atelier de production ou de transformation agricole</p> <p>C 2.2b - Mettre en œuvre une stratégie pour assurer la distribution et la commercialisation des produits agricoles en prenant appui sur le contexte concurrentiel et sociétal</p>	<p><u>Présentation d'une animation ou d'un événement du territoire</u> : Cette évaluation consiste en la présentation d'une animation ou d'un événement et l'analyse par le candidat de sa contribution dans cette animation.</p> <p>Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - épreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat démontre son implication dans une animation ou un événement du territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le candidat présente la nature et le déroulement de l'animation choisie en justifiant ce choix <ul style="list-style-type: none"> - il précise sa place dans ce collectif - Il porte un regard critique sur l'organisation et les résultats de l'animation <ul style="list-style-type: none"> - Il propose des pistes d'amélioration
<p>A 2.3 - Participer à la promotion de son activité agricole S'impliquer dans la mise en œuvre d'un événement ou d'une animation sur le territoire Communiquer et promouvoir sa production</p>	<p>C 2.3 - Participer à des animations ou des événements du territoire pour assurer la promotion d'une production, d'une filière ou d'un métier du secteur agricole</p>	<p><u>Etude de cas Analyse d'un atelier de production ou de transformation agricole</u> : à partir d'un atelier existant visité en amont, cette évaluation consiste à analyser des données de l'atelier.</p> <p>Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat soit en capacité d'analyser les données de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - La candidat décrit le fonctionnement et les composantes de l'atelier visité - Il collecte et repère les données (y compris de veille technique et réglementaire) nécessaires à l'analyse de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> - Il réalise les calculs de ratios - Il propose une analyse argumentée de la cohérence et de la performance de l'atelier - Il propose des pistes d'amélioration réalistes
<p>A 2.4 - Assurer la gestion administrative et économique d'un atelier de production ou de transformation agricole Assurer une veille technique et réglementaire en lien avec la production Réaliser les documents administratifs et déclarations des données économiques nécessaires au fonctionnement de l'atelier en utilisant les outils numériques Enregistrer les données de production Calculer les ratios et suivre la rentabilité de l'atelier</p>	<p>C 2.4a - Compiler et traiter régulièrement les données de production à l'aide des outils numériques pour assurer un suivi administratif et économique de l'atelier de production ou de transformation agricole</p> <p>C 2.4b - Analyser les données de production en les comparant à des références économiques pour proposer des améliorations permettant d'optimiser le fonctionnement et les résultats de l'atelier agricole</p>	<p><u>Etude de cas Analyse d'un atelier de production ou de transformation agricole</u> : à partir d'un atelier existant visité en amont, cette évaluation consiste à analyser des données de l'atelier.</p> <p>Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - épreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat soit en capacité d'analyser les données de production</p> <ul style="list-style-type: none"> - La candidat décrit le fonctionnement et les composantes de l'atelier visité - Il collecte et repère les données (y compris de veille technique et réglementaire) nécessaires à l'analyse de l'atelier <ul style="list-style-type: none"> - Il réalise les calculs de ratios - Il propose une analyse argumentée de la cohérence et de la performance de l'atelier - Il propose des pistes d'amélioration réalistes

Bloc de compétences n°3 : Gérer et développer l'entreprise agricole en lien avec les acteurs du territoire

A 3.1 - Organiser le travail et gérer les relations humaines au sein de l'entreprise agricole

Estimer ses besoins en main d'œuvre et compétences, recruter et travailler avec les acteurs de l'emploi agricole

Organiser et coordonner le travail et encadrer une équipe le cas échéant

Assurer la gestion réglementaire et administrative des ressources humaines

Sécuriser le travail des personnels et prévenir les maladies professionnelles et accidents

Optimiser les relations humaines au sein de l'entreprise (relations entre associés, prévention des conflits ou de l'isolement du dirigeant,...)

Sensibiliser l'ensemble des intervenants et adapter les postes de travail au(x) situation(s) de handicap éventuelle(s)

C 3.1a - Analyser les compétences professionnelles disponibles et nécessaires pour permettre une organisation du travail efficiente en s'appuyant sur les acteurs de l'emploi agricole le cas échéant

C 3.1b - Animer et gérer les ressources humaines au sein de l'entreprise agricole pour assurer des conditions du travail de qualité et respectant la législation en vigueur

Etude de cas RH : A partir d'un dossier présentant l'organisation d'une entreprise agricole, l'évaluation consiste à analyser une problématique de ressources humaines et à présenter des préconisations pour la résoudre.

Modalité : Evaluation orale devant un jury de professionnels - Epreuve individuelle

Il est attendu que le candidat réponde à une problématique de gestions des ressources humaines.

- Le candidat analyse la situation exposée
- Il explique les principales démarches, outils et/ou partenaires à mobiliser pour résoudre cette situation
- Il propose un ou deux axes possibles d'amélioration respectant le cadre réglementaire pour optimiser la gestion des ressources humaines au sein de l'entreprise support de l'étude de cas

A 3.2 - Réaliser le bilan économique, financier, social et environnemental de l'entreprise agricole

Identifier les éléments de gestion de l'entreprise agricole et les obligations environnementales, sociales et fiscales

Suivre et analyser les performances économiques et financières globales de l'entreprise agricole

Adapter le fonctionnement de l'entreprise agricole et les prises de décisions aux résultats économiques et aux contraintes environnementales et techniques

Prendre en compte le développement durable dans la gestion globale de l'entreprise

Définir et réfléchir les moyens nécessaires à l'adaptation et aux anticipations indispensables à l'évolution de l'activité ou à la création d'activité de l'entreprise agricole.

Construire le budget prévisionnel de l'activité

Réaliser un plan de financement et gérer les investissements

C 3.2a - Formuler un diagnostic global de l'entreprise agricole à partir des données économiques, sociales, financières et environnementales pour ajuster l'activité de l'entreprise et anticiper les évolutions de son environnement (environnemental, économique, social, fiscal, ...)

C 3.2b - Elaborer une politique d'investissement cohérente pour permettre un développement des activités de l'entreprise agricole et sécuriser sa pérennité

Etude d'un cas "Gestion d'Entreprise Agricole" : à partir d'un dossier technique présentant le bilan d'une entreprise agricole existante, d'une visite de cette entreprise et d'un échange avec l'exploitant en amont, l'évaluation consiste à formuler un diagnostic et des préconisations d'axes d'amélioration

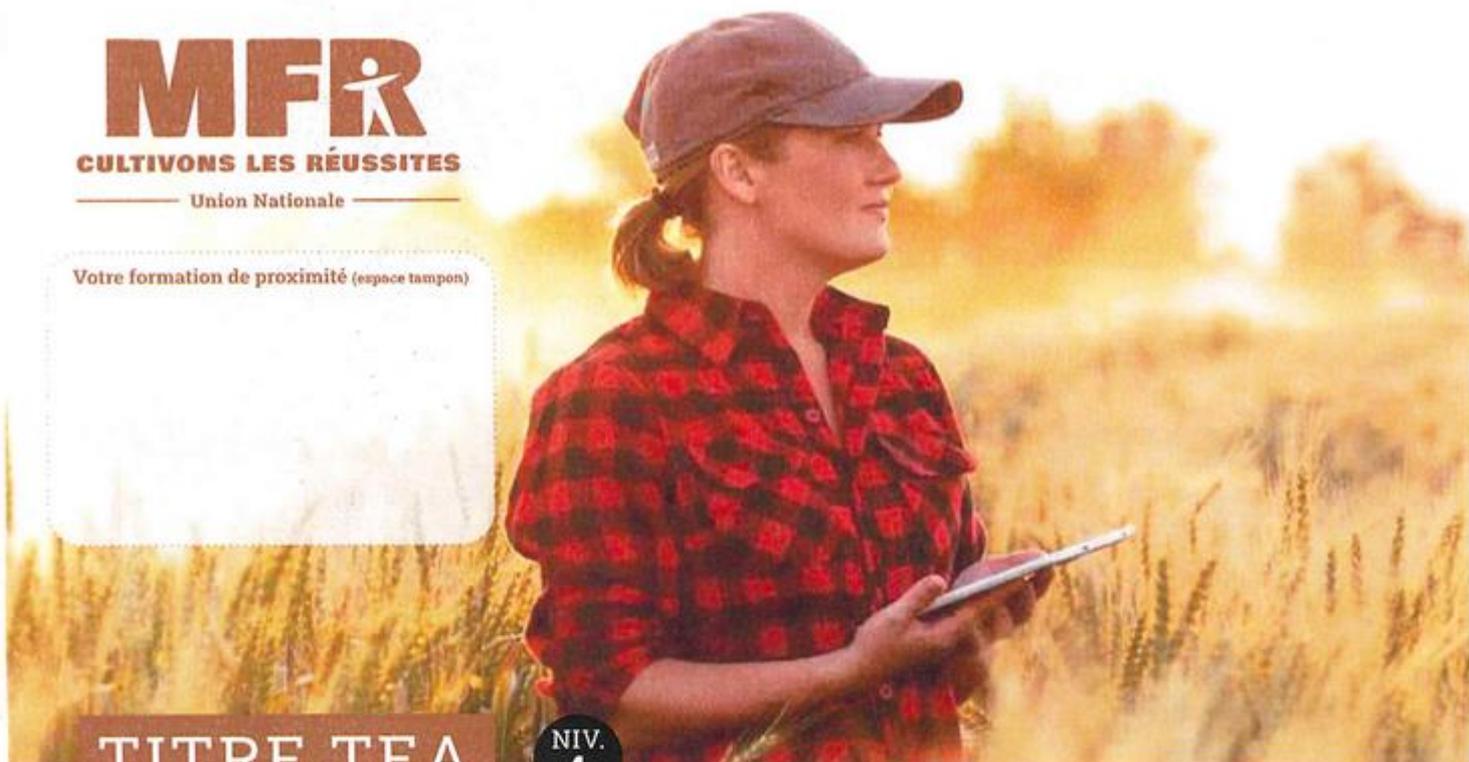
Modalité : Evaluation écrite par un jury de professionnels - Epreuve individuelle

Il est attendu que le candidat analyse la situation globale d'une entreprise agricole

- Le candidat prend en compte les diverses données de la situation de l'entreprise,
- Il utilise les documents comptables et analyse la situation économique, sociale et financière de l'entreprise en effectuant des calculs justes
- Il formule un diagnostic global de la situation économique, financière, sociale et environnementale de l'entreprise en phase avec la réalité de l'entreprise
- Il préconise des axes d'amélioration réalistes pour optimiser la performance de l'entreprise

<p>A 3.3 - Développer son entreprise agricole et intégrer son territoire</p> <p>Communiquer et promouvoir l'(les) activité(s) de l'entreprise agricole</p> <p>Intégrer les réseaux professionnels et collectifs du territoire</p> <p>Assurer une veille prospective (technique, commerciale, économique, sociale, comportementale, environnementale...) et maintenir ses compétences par la formation</p> <p>Analyser et faire évoluer les pratiques de l'entreprise et mettre en œuvre de nouveaux projets, le cas échéant</p>	<p>C 3.3a - Développer des relations partenariales pour intégrer l'entreprise agricole dans le territoire et promouvoir son activité.</p> <p>C 3.3b - Analyser l'ensemble des données internes et externes issues de l'activité de l'entreprise et de la veille prospective pour élaborer des scénarii d'évolution de l'entreprise agricole</p>	<p><u>Dossier "Développement de l'entreprise agricole"</u> : en prenant appui sur une entreprise agricole existante ou en projet de création choisie par le candidat, l'évaluation comprend :</p> <p>- La rédaction d'un dossier présentant le projet de développement de l'entreprise et son intégration dans le territoire.</p> <p>Modalité : Evaluation du dossier écrit par un jury de professionnel - Epreuve individuelle</p> <p>- La <u>soutenance orale</u> du diagnostic projet d'entreprise devant un jury de professionnels</p> <p>Modalité : Evaluation orale - Epreuve individuelle</p>	<p>Il est attendu que le candidat présente un projet de développement (ou de création) d'une entreprise agricole</p> <p>- Le candidat présente l'entreprise dans son environnement et son territoire,</p> <p>- Il propose une analyse argumentée des données techniques, juridiques, économiques, financières, sociales, environnementales et partenariales de l'entreprise,</p> <p>- Il formule une ou plusieurs propositions d'évolution adaptées au regard de l'analyse formulée, du territoire d'implantation et de l'évolution prévisionnelle du contexte.</p> <p>- Ses propositions intègrent un plan de financement des investissements potentiels</p>
--	---	--	---

Votre formation de proximité (espace tampon)



TITRE TEA

NIV.
4

TECHNICIEN ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE



Certification conférant la capacité professionnelle agricole (arrêté du Ministère de l'Agriculture du 18.02.22).

Objectifs de la certification

Le **Technicien Entrepreneur en Agriculture (TEA)** exerce son activité principalement au sein des exploitations agricoles, des services de remplacement à destination des agriculteurs-trices, des entreprises de Travaux Agricoles (ETA) ou encore de services techniques ou des équipes technico-commerciales des coopératives, du négoce agricole, du contrôle laitier...

Il participe au management général de l'entreprise agricole. Ses principales missions sont la conduite d'un ou de plusieurs ateliers de production agricole dans une perspective de durabilité, le pilotage et le développement de ce ou ces ateliers de production et/ou de transformation agricole, la gestion et le développement de l'entreprise agricole en lien avec le territoire.

TITRE À FINALITÉ PROFESSIONNELLE
Code RNCP 37612
UNMFREO - SIRET : 7566010300042



flasher moi !

Fiche complète
TITRE TEA

MÉTIER

TECHNICIEN AGRICOLE / CHEF D'ENTREPRISE/EXPLOITATION AGRICOLE / SALARIÉ AGRICOLE QUALIFIÉ OU HAUTEMENT QUALIFIÉ (AIDE-FAMILIAL) / RESPONSABLE DE PRODUCTION OU D'ATELIER DE PRODUCTION AGRICOLE / CONJOINT-COLLABORATEUR / SALARIÉ D'UN SERVICE DE REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS / TECHNICIEN DANS LES COOPÉRATIVES, LE NÉGOCE AGRICOLE OU LES SERVICES DE CONTRÔLE TECHNIQUE / ...

Public concerné

- Jeunes en poursuite de parcours.
- Adultes en parcours de professionnalisation ou en reconversion.

Pour suivre la formation, le candidat doit être titulaire d'un niveau 3 et disposer d'une expérience professionnelle de préférence dans le secteur agricole, de 6 mois **ou** avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans. Tout autre profil sera soumis à dérogation.

Prérequis d'accès à la certification

Le candidat doit avoir suivi le parcours par la voie de la formation, y compris les périodes en milieu professionnel (min 12 sem. = 420h).

Accessibles aussi par la validation des acquis et de l'expérience (V.A.E.)

DÉCOUVREZ LES AUTRES TITRES DE L'UNION NATIONALE DES MFR

- Cuisinier-gestionnaire en restauration collective
 - Animateur en gérontologie
- Technicien des jardins et espaces paysagers



**POUR TOUT SAVOIR
SUR LES TITRES
DE L'UNION**

ACCESSIBLES AUSSI
PAR LA VALIDATION
DES ACQUIS ET DE
L'EXPÉRIENCE (V.A.E.)



**55 SITES
EN MÉTROPOLE ET DOM TOM**

-  **TECHNICIEN ENTREPRENEUR EN AGRICULTURE**
-  **CUISINIER GESTIONNAIRE EN RESTAURATION COLLECTIVE**
-  **ANIMATEUR EN GÉRONTOLOGIE**
-  **TECHNICIEN DES JARDINS ET ESPACES PAYSAGERS**

www.mfr.fr



Union nationale des MFR
58, rue Notre-Dame de Lorette - 75009 Paris
Tél. : 01 44 91 86 86
Courriel : union@mfr.asso.fr

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES
Union Nationale